

QUEBEC ENGRAVING Co.

QUÉBEC, 10 février 1892.

" M. JOSEPH DUSSAULT,

Imprimeur,

Québec,

" Cher Monsieur,

" En réponse à votre lettre de ce jour, je ne vois aucune objection à déclarer que c'est moi qui ai fait les gravures qui se trouvent dans le " Guide de l'Enseignement " de M. J. C. Langelier, à l'exception de trois ou quatre que vous avez achetées aux États-Unis, et que le prix de ces gravures, s'élevant à près de \$200, m'a été payé par vous.

Croyez moi,

Votre bien dévoué.

(Signé) OHS. MONTMINY."

A la Dominion Type Founding Co., de Montréal, on vous dira que ce sont eux qui ont électrotypé ces gravures.

" Chaque page de ce travail, ajoute le *Matin*, coûte donc au pays la somme de \$112.36 !!! "

Le monsieur qui a fait ce calcul est un malin. Voyons ce que valent ses chiffres. Chaque brochure contient 89 pages, dites-vous, et le couvert représente bien une page, soit en tout 90 pages, et chaque brochure coûte 20 centins : or, si une brochure de 90 pages coûte 20 centins, comment pouvez-vous arriver à la conclusion que chaque page coûte au pays \$112,36 ?

La vérité est que chaque page ne coûte pas même un $\frac{1}{4}$ de centin.

Je suis convaincu qu'il n'y a pas un seul imprimeur qui voudrait entreprendre l'impression d'un mille exemplaires de cette brochure, pour le prix que je l'ai vendu au gouvernement, c'est-à-dire \$200 le 1000, car il n'y a qu'en faisant